

L'ambivalence de la transmission des normes du genre par les mères lesbiennes : de la critique des stéréotypes à leur reproduction « pour le bien de l'enfant »

Lesbian mothers' ambivalence in conveying gender norms: from criticizing stereotypes to emulating them "for the good of the child"

Camille Frémont

Numéro 23, automne 2015

Homoparentalités, transparentalités et manifestations de la diversité familiale : les défis contemporains de la parenté

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034198ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034198ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

INRS-UCS

ISSN

1708-6310 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Frémont, C. (2015). L'ambivalence de la transmission des normes du genre par les mères lesbiennes : de la critique des stéréotypes à leur reproduction « pour le bien de l'enfant ». *Enfances, Familles, Générations*, (23), 18–33.
<https://doi.org/10.7202/1034198ar>

Résumé de l'article

Ce travail s'appuie sur des récits de mères lesbiennes recueillis dans le cadre d'un travail de recherche en sociologie, mené en France, sur la transmission du genre dans les familles lesboparentales. Ce travail visait à répondre à la question suivante : quelles représentations ont les mères lesbiennes ont-elles des normes du genre et de la socialisation de genre de leurs enfants ?

D'un point de vue individuel, les enquêtées démontrent une réelle remise en question des normes du genre. Elles manifestent un détachement de la pensée hétéronormative par une critique des stéréotypes de genre, une dénonciation du sexisme et une certaine « déshétérosexualisation » dans la manière de parler de soi et dans leur apparence. Le fonctionnement des couples au quotidien montre une plus grande égalité que dans le modèle hétérosexuel traditionnel de l'organisation domestique et des rôles parentaux.

Elles développent des discours présentant leur mode de vie sous un jour positif et dans lesquels elles affirment de manière argumentée la non-nécessité de la différence des sexes au niveau du couple parental. Ces arguments se retrouvent dans les récits de conception qu'elles construisent pour leurs enfants, afin que ceux-ci se structurent à partir d'une vision valorisante de leur famille. Les récits de conception proposent une définition de la famille dans laquelle procréation et conjugalité sont dissociées. En revanche, leur sentiment de légitimité semble rester vulnérable face à l'homophobie latente, non explicitement hostile, dont elles citent, en les minimisant, les nombreuses conséquences au quotidien.

Aussi, bien que prédisposées à transmettre des modèles d'identification éloignés des stéréotypes de genre, les mères lesbiennes interrogées sont attentives à promouvoir auprès de leurs enfants les signes d'une socialisation de genre normative, afin de les protéger de la désapprobation sociale à laquelle elles ont le sentiment de les exposer par leur modèle familial atypique. Elles leur apprennent à maîtriser les arguments qui leur permettront de se présenter de manière lisible et acceptable socialement.

L'ambivalence de la transmission des normes du genre par les mères lesbiennes : de la critique des stéréotypes à leur reproduction « pour le bien de l'enfant »

Camille Frémont

Doctorante en sociologie
Université de Caen Basse-Normandie (France)
camille.fremont@unicaen.fr

Résumé

Ce travail s'appuie sur des récits de mères lesbiennes recueillis dans le cadre d'un travail de recherche en sociologie, mené en France, sur la transmission du genre dans les familles lesboparentales. Ce travail visait à répondre à la question suivante : quelles représentations ont les mères lesbiennes ont-elles des normes du genre et de la socialisation de genre de leurs enfants ?

D'un point de vue individuel, les enquêtées démontrent une réelle remise en question des normes du genre. Elles manifestent un détachement de la pensée hétéronormative par une critique des stéréotypes de genre, une dénonciation du sexisme et une certaine « déshétérosexualisation » dans la manière de parler de soi et dans leur apparence. Le fonctionnement des couples au quotidien montre une plus grande égalité que dans le modèle hétérosexuel traditionnel de l'organisation domestique et des rôles parentaux. Elles développent des discours présentant leur mode de vie sous un jour positif et dans lesquels elles affirment de manière argumentée la non-nécessité de la différence des sexes au niveau du couple parental. Ces arguments se retrouvent dans les récits de conception qu'elles construisent pour leurs enfants, afin que ceux-ci se structurent à partir d'une vision valorisante de leur famille. Les récits de conception proposent une définition de la famille dans laquelle procréation et conjugalité sont dissociées. En revanche, leur sentiment de légitimité semble rester vulnérable face à l'homophobie latente, non explicitement hostile, dont elles citent, en les minimisant, les nombreuses conséquences au quotidien.

Aussi, bien que prédisposées à transmettre des modèles d'identification éloignés des stéréotypes de genre, les mères lesbiennes interrogées sont attentives à promouvoir auprès de leurs enfants les signes d'une socialisation de genre normative, afin de les protéger de la désapprobation sociale à laquelle elles ont le sentiment de les exposer par leur modèle familial atypique. Elles leur apprennent à maîtriser les arguments qui leur permettront de se présenter de manière lisible et acceptable socialement.

Mots clés : lesboparentalité, hétéronormativité, genre

Abstract

Lesbian mothers' ambivalence in conveying gender norms: from criticizing stereotypes to emulating them "for the good of the child"

This article is based on accounts of lesbian mothers collected during a French sociological study on the transmission of gender roles in lesbian-parented families. The study aimed at determining how lesbian mothers represent gender norms and gender socialization for their children.

Individually, the subjects genuinely called gender norms into question. Their disconnection from heteronormative thinking manifested itself in criticism of gender stereotypes, condemnation of sexism, and

a certain “deheterosexualization” in how they spoke about themselves and in their appearance. The couples’ day-to-day lives exhibited more equality than in the traditional heterosexual model of domestic life and parental roles.

In their accounts, they presented their lifestyles in a positive light and argued that it is not necessary for parents to be of different genders. These arguments were also found in the conception stories they told their children, so that their development would be based on a positive vision of the family. These stories provide a definition of the family that separates procreation from the conjugal relationship. On the other hand, their sense of legitimacy appears to be vulnerable to latent, inexplicitly hostile homophobia, the numerous day-to-day consequences of which they tend to minimize.

And while they were predisposed to convey identification models that are independent of gender stereotypes, the lesbian mothers questioned were mindful of promoting signs of normative gender socialization among their children in order to protect them from the social disapproval that they felt their atypical family model exposed them to. They teach their children arguments that will allow them to present themselves in a clear and socially acceptable manner.

Keywords: *lesbian parenting, heteronormativity, gender*

Cet article s’appuie sur une recherche qualitative de sociologie sur les mères lesbiennes¹. Il s’agissait de recueillir la variété des représentations qu’ont les mères lesbiennes des normes du genre et de la socialisation de genre de leurs enfants. L’enquête a été effectuée auprès de six couples de femmes, vivant en Basse-Normandie (France), élevant au moins un enfant conçu dans un cadre homoparental, c’est-à-dire dans un projet parental élaboré par une lesbienne seule ou un couple de femmes et non dans le cadre d’une relation hétérosexuelle antérieure. Les entretiens, individuels et semi-directifs approfondis de durée libre, ont été effectués au domicile des enquêtées entre avril 2011 et avril 2012.

La famille, la sexualité et le genre sont des concepts qui visent à étudier des catégories sociales, liées entre elles dans leurs dimensions politique et institutionnelle – au sens sociologique des termes. En France, les opposants à l’ouverture du mariage et de l’adoption aux couples de personnes de même sexe ne s’y sont pas trompés : ce sont les mêmes qui s’opposent à la reconnaissance des études sur le genre.

Comme au moment des débats sur le Pacs² en 1998-1999, les débats de 2012-2013 relatifs à l’ouverture du mariage et de l’adoption ont mis les familles homoparentales sous le feu des projecteurs. Dans un contexte de changement social, démêler les mécanismes qui unissent ces trois concepts à travers l’étude d’un groupe, les mères lesbiennes, qui transgressent les normes sociales à plusieurs titres, s’avère à la fois complexe et fructueux.

Loin d’être une simple variable d’analyse, le genre est défini ici comme le rapport social qui sépare et hiérarchise les sexes et les sexualités (Delphy, 2001 ; Mathieu, 2005). Il est caractérisé dans les sociétés modernes par le privilège structurel accordé dans tous les domaines du social aux hommes et au masculin (de Beauvoir, 1949 ; Héritier, 1996 ; Bourdieu, 1998 ; Delphy, 2001) et aux personnes hétérosexuelles (Butler, 2006 [1990] ; Wittig, 2013 [1980]). Le genre s’incarne dans la vie des individus sur des plans matériels, symboliques et subjectifs. Dans les sociétés modernes, le genre est hétéronormatif, c’est-à-dire basé sur le prin-

1. Cette recherche a été menée dans le cadre d’un master 2 de sociologie obtenu en 2012 ; elle se poursuit aujourd’hui dans le cadre d’une thèse de doctorat.

2. Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat d’union civile du droit français conclu entre deux personnes majeures indépendamment de leur sexe avec pour objet d’organiser leur vie commune.

cipe de l'hétérosexualité comme seule sexualité légitime. «Devenir homme ou femme» (Clair, 2012 : 9), c'est apprendre à devenir un individu hétérosexuel. En conséquence, les transgressions de l'adéquation sexe/genre par les individus sont socialement réprouvées et interprétées comme révélatrices de l'homosexualité. Des comportements jugés «trop» masculins chez une femme ou «trop» féminins chez un homme seront facilement attribués à l'homosexualité. L'homophobie n'est donc pas simplement l'étape qui suit l'hétéronormativité : elle est intrinsèquement contenue dans la hiérarchie installée entre les sexualités (Fassin, 2008). Des théoriciennes et militantes lesbiennes ont établi ce lien et montré en quoi la lutte contre l'homophobie – qui inclut la lesbophobie – passe par une remise en cause de l'ordre du genre (Butler, 2006 [1990]; Wittig, 2013 [1980]), notamment dans l'éducation des enfants (Wells, 1997).

La famille est un lieu privilégié de réalisation et de production de l'ordre du genre. Le travail domestique et parental est très marqué par la division sexuée du travail en défaveur des femmes³ (Delphy, 1998; Sebille et Brugeilles, 2009). Par ailleurs, en France, la famille est régie par un système de parenté hétéronormatif qui vise à maintenir «la vraisemblance des liens biologiques entre parents et enfants» (Gross, 2014), en organisant l'exclusivité de la filiation de manière à mimer la procréation – un seul père et une seule mère⁴. Dans les familles

homoparentales (mais pas seulement), des personnes actrices de la parenté – donneurs et donneuses de gamètes, homoparents non statutaires (Descoutures, 2006), mères porteuses⁵, etc. – sont écartées de tout lien légal avec des enfants pour lesquels elles peuvent être des figures parentales réelles et doivent elles-mêmes construire les cadres des discours et des pratiques qui vont fonder leur vie familiale.

Dès lors, envisager la lesboparentalité sous l'angle du genre révèle des articulations complexes et changeantes entre les statuts de femmes, lesbiennes et mères. D'une part, en tant que femmes dans une société à domination masculine, en tant qu'homosexuelles dans une société hétéronormative, les mères lesbiennes se trouvent placées du mauvais côté des normes du genre et sont susceptibles de contester cet ordre des choses⁶. D'autre part, la mobilisation du concept d'intersectionnalité (Crenshaw, 2005) nous enseigne que l'imbrication des rapports de domination ne se réduit pas à une simple accumulation des effets propres à chaque discrimination mais se manifeste par des effets spécifiques à leur combinaison. Ainsi, les lesbiennes et les gays, les différentes formes familiales (célibataires, couples ou co-parents à trois ou quatre) ne subissent pas toujours les mêmes discriminations du fait de préjugés particuliers – nés de l'asymétrie du genre – qui les touchent. Des spécificités, des facteurs d'aggravation ou de compensation peuvent entrer en jeu. Ainsi, la lesbophobie se caractérise par plusieurs phénomènes : une occultation si importante du lesbianisme dans la culture et dans l'histoire qu'elle prend la forme d'une discrimination; un détournement de la sexualité lesbienne en objet de fantasme pour des hommes hétéro-

3. En France, entre 1986 et 2010, le temps de travail domestique quotidien des femmes est passé de 5 heures et 7 minutes à 3 heures et 52 minutes, celui des hommes de 2 heures et 7 minutes à 2 heures et 24 minutes (Enquêtes Emplois du temps de l'INSEE, 1986 et 2009-2010).

4. La loi no 2013-404 du 17 mai 2013 ouvre, certes, une brèche dans ce système en permettant l'accès au mariage pour les couples de personnes de même sexe, ainsi que l'adoption des enfants du conjoint ou de la conjointe. Elle instaure pour la première fois la possibilité d'inscrire dans la filiation d'un individu deux personnes de même sexe. Cependant, elle ne correspond pas encore à l'égalité de traitement face à la loi, des discriminations subsistent : l'absence de présomption de paternité/maternité pour les couples mariés, et, pour tous les couples homosexuels,

l'impossibilité de reconnaissance de l'enfant en mairie ou d'accès à la procréation médicalement assistée.

5. La gestation pour autrui est interdite en France.

6. Depuis les années 1970, des mouvements féministes et lesbiens, dont les enseignements perdurent aujourd'hui dans certains mouvements militants, préconisent la contestation des normes sociales (Chetcuti et Michard, 2003; Prearo, 2014).

sexuels, souvent associé à la pornographie, renvoyant à un plan secondaire la sexualité entre femmes; un redoublement du sexisme qui punit les lesbiennes de leur indépendance sexuelle à l'égard des hommes (Gérard, 2003). Par ailleurs, si le fait d'être homosexuelles fait

L'enquête qualitative

Douze personnes – soit six couples de parents – ont été rencontrées pour les besoins de la recherche et ont été interrogées individuellement. Chaque couple avait un ou deux enfants.

Les personnes ont été recrutées par réseau de connaissances. Toutefois, à l'exception d'un couple qui a renvoyé l'enquêtrice vers un autre couple, les couples rencontrés ne se connaissaient pas entre eux. Les enquêtées avaient entre 29 et 48 ans, elles ont toutes fait des études supérieures. Onze d'entre elles relèvent de la catégorie socioprofessionnelle des professions intermédiaires¹, la douzième est cadre. Un seul couple était séparé et se partageait la garde de l'enfant. Les enfants des enquêtées (sept filles et un garçon) avaient entre 21 mois et 7 ans.

Les six familles se composaient comme suit :

- quatre familles de filles uniques,
- une famille de jumelles,
- une famille de jumeaux fille-garçon.

Trois couples avaient choisi l'insémination artificielle artisanale (deux avec donneur connu non impliqué dans l'éducation, un avec donneur connu et co-parent). Les trois autres couples avaient choisi l'insémination artificielle médicalisée avec donneur anonyme.

La recherche portant sur les représentations et discours sur les pratiques de socialisation de genre, les entretiens visaient à produire un discours modal – qui tend à traduire ce que pense le locuteur – et un discours référentiel – qui décrit l'état des choses (Blanchet et Gotman, 1992). Les entretiens ont porté sur les thèmes suivants, qui permettent de couvrir l'ensemble des manifestations du genre dans l'histoire et la vie quotidienne des enquêtées sans avoir à utiliser le terme de « genre » : l'enfance, l'histoire familiale et la scolarité; l'histoire amoureuse; la construction du projet de famille; la vie de couple et l'organisation domestique; la place de l'homme ayant participé à la conception; les réactions des gens dans la vie quotidienne; l'éducation des enfants.

Chaque entretien, enregistré et intégralement retranscrit, a fait l'objet d'une analyse sémantique et d'une analyse thématique transversale.

1. Les professions intermédiaires sont une catégorie de la nomenclature utilisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Cette catégorie regroupe principalement les professionnels occupant une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers ou employés. Y sont également agrégées certaines professions de l'enseignement, de la santé et du travail social.

sortir, en partie, les lesbiennes de la catégorie politique des femmes – car, selon Wittig, « ce qui fait une femme c'est la relation sociale particulière à un homme [...] à laquelle les lesbiennes échappent en refusant de devenir ou de rester hétérosexuelles » (2013 [1980] : 56) –, la maternité les y replacerait symboliquement en « réassoci[ant] leur sexe avec le genre qui "doit" lui correspondre socialement » (Descoutures, 2010 : 229). En plus de partager les vécus communs aux femmes, aux personnes homosexuelles et aux homoparents, il faut considérer qu'il y a donc, au regard du genre, des spécificités à être lesbienne et mère lesbienne.

Relativement aux éléments de problématique apportés, nous formulons l'hypothèse que les spécificités de la vie en famille lesboparentale prédisposent les mères lesbiennes à transmettre des modèles de genre non stéréotypés et non hiérarchisés.

1. L'invisibilité lesbienne permet une relative remise en cause des normes du genre...

1.1. Rapport à soi et sphère privée : construction d'une identité « déshétérosexualisée »

Une des particularités de l'homosexualité féminine est son invisibilité sociale – au sens du stigmate invisible de Goffman (1975 [1963]) – et culturelle – c'est un impensé collectif. Cette occultation du lesbianisme dans les représentations collectives prive les femmes homosexuelles de catégories de pensée et de modèles d'identification valorisant leur sexualité. D'un autre côté, l'invisibilité peut s'avérer salutaire dans une société qui stigmatise l'homosexualité. Les lesbiennes sont en partie protégées par cette cécité collective qui leur permet de vivre une vie conjugale en dehors des normes hétérosexuelles, sur lesquelles elles développent pour certaines d'entre elles un regard distancié. Natacha Chetcuti parle à cet égard d'un proces-

sus de «déhétérosexualisation», c'est-à-dire un «processus de distanciation [...], ou en tout cas d'analyse critique dans leur confrontation à la catégorie "femme"» (2010 : 250).

À la question «*Pensez-vous qu'il y a des différences entre les hommes et les femmes ?*», les enquêtées montrent qu'elles font une différence entre sexe biologique et rôle social sexué. Si elles reconnaissent l'existence de différences physiques, elles repoussent aussitôt les stéréotypes possiblement contenus dans la question en refusant d'attribuer des caractéristiques féminines à toutes les femmes et masculines à tous les hommes. Elles contestent donc l'adéquation sexe/genre et refusent d'avoir une lecture normative en catégories étanches et homogènes.

Je suis pas tellement dans les clichés de «les hommes savent faire ça, les femmes savent faire ça». J'ai au quotidien des gens qui me prouvent le contraire, à savoir que les femmes savent faire ce que savent faire les hommes, et des hommes de mon entourage qui ne savent pas faire ce qu'ils sont censés savoir faire. (Édith)

Un homme peut très bien avoir une sensibilité plus féminine que masculine, une femme une sensibilité plus masculine que féminine. (Rachel)

Les enquêtées sont clairement conscientes que les différences entre les hommes et les femmes sont très souvent en défaveur des femmes. Cependant, le sexisme est parfois associé aux rôles sociaux hétérosexuels et certaines d'entre elles peuvent se montrer très critiques à l'égard des femmes hétérosexuelles qu'elles considèrent victimes des stéréotypes : leurs comportements sont tournés en dérision, leurs centres d'intérêt dévalorisés. Elles-mêmes peuvent avoir des revendications féministes sans s'inclure entièrement dans les dominées, s'estimant être déjà extraites de la domination masculine.

C'est plus des goûts d'homme, j'aime bien les voitures, je fais pas la cuisine... J'aime pas partager mes recettes quoi! [Rires] C'est un peu... Ouais, j'ai l'impression que je fais du sexisme! (Pascale)

Moi je dis souvent des femmes qu'elles se comportent comme des bonnes-femmes, c'est-à-dire toujours à «gnin gnin gnin». Enfin, moi, j'aime pas trop les discussions entre femmes parce que ça m'agace rapidement quoi, ça tourne aux potins, aux histoires de fringues, enfin ces bonnes-femmes-là, moi c'est pas possible. (Séverine)

Toutes les enquêtées se définissent comme homosexuelles, sauf une. Quatre d'entre elles utilisent le mot «*lesbienne*», les autres préférant le mot «*homosexuelle*» ou «*homo*» souvent considéré comme plus neutre. Elles ont toutes eu un parcours progressif (Chetcuti, 2010) vers l'homosexualité, c'est-à-dire qu'elles ont toutes eu des relations hétérosexuelles, plus ou moins longues et plus ou moins investies au niveau affectif, avant d'avoir des relations homosexuelles. Il est très clair dans les récits que ces relations hétérosexuelles étaient parfois de l'ordre d'une auto-contrainte à l'hétérosexualité (Revillard, 2002), les femmes mettant en avant leur besoin de conformité malgré l'intime conviction d'un désir autre.

Si la reconnaissance de leur homosexualité a pu être difficile pour elles dans leur parcours, elle leur a pourtant permis une certaine «libération de soi» (Chetcuti, 2010) en termes de possibilités de construction identitaire et de comportement. Cette libération peut passer par la fréquentation de lieux de sociabilité lesbienne qui garantissent d'être «entre soi» (Goffman, 1975 [1963]), c'est-à-dire à l'abri de regards hétéronormatifs, et qui permettent des transgressions des normes du genre, les codes habituels des rapports sociaux entre les sexes n'y ayant pas cours.

La libération des contraintes hétérosexuelles se remarque également dans l'apparence des personnes rencontrées. Aucune des femmes interrogées ne cherche à «passer pour» un homme en travaillant son apparence, mais aucune, au moment de l'entretien, n'arborait non plus d'attribut perçu comme spécifiquement féminin : robe ou jupe, maquillage voyant, chaussures à talon, bijoux fantaisie. Plusieurs

disent ne jamais porter de robes. Nous confirmons l'observation de Natacha Chetcuti sur la tendance majoritaire à adopter une apparence «androgynie» consistant à abandonner les signes de séduction destinés aux hommes hétérosexuels sans pour autant se convertir à une masculinité équivoque qui pourrait elle aussi attirer le regard.

Je m'en suis plus rendu compte après en fait, que je jouais un rôle, c'était pas vraiment moi, c'est-à-dire que les tenues que j'avais, par exemple, moi je me mettais souvent en robe, alors que je suis pas très robe, en robe ou en jupe, parce que lui il aimait les femmes plutôt féminines. S'il me voyait maintenant, il serait un peu étonné, mais bon. (Adeline)

Bien que non exempt de rapports de domination – lié notamment à l'inégalité de revenus ou de statut entre mère légale et mère non statutaire (Descoutures, 2010) –, le fonctionnement quotidien des couples montre une plus grande égalité que dans le modèle hétérosexuel traditionnel d'organisation domestique et des rôles parentaux (Patterson et al., 2004; Vecho *et al.*, 2011). Quand elle est inégalitaire, la répartition des rôles n'est pas figée selon la ligne du genre – tâches féminines/tâches masculines – et n'est jamais jugée «normale» par les enquêtées, qui plaident la polyvalence et la renégociation possible de l'organisation en cas de changement d'emploi du temps de l'une ou l'autre.

En termes de transmission du genre, il est possible d'envisager que des femmes qui, sans nier la différence des sexes, rejettent l'idée de catégories sociales hommes/femmes hermétiques, qui mettent l'accent sur la diversité des caractères individuels, qui gomment les attributs sociaux ordinairement dévolus à leur sexe, qui transgressent la norme de l'hétérosexualité, qui mettent en avant la polyvalence et l'égalité dans la répartition du travail domestique et parental, transmettent implicitement des modèles féminins éloignés des normes du genre.

1.2. Rapport aux autres et sphère publique : l'homophobie euphémisée

Si la sphère intime est le cadre d'une possible construction deshétérosexualisée de soi, les enquêtées n'ont pas toutes le même rapport à la sphère publique. Celui-ci indique une plus ou moins grande intériorisation du stigmate homosexuel et révèle, malgré leur pudeur à ce sujet, le climat d'homophobie latent de la société⁷.

À la question «*Avez-vous déjà eu affaire à des réactions hostiles par rapport à l'homosexualité?*», les enquêtées répondent : «*Non*», «*Pas directement*» ou «*Oui, très légères*». Or, au cours de tous les entretiens, elles ont donné de multiples exemples d'homophobie. Par exemple, elles ont pu anticiper que l'annonce de leur homosexualité à leur famille pouvait être vécue comme une mauvaise nouvelle, mal vivre elles-mêmes le fait d'être homosexuelles dans un premier temps, garder secrètes leurs premières relations, continuer à taire leur situation familiale au travail, sans y voir des manifestations d'homophobie, ou, en tous cas, sans les présenter comme telles à l'enquêtrice. Elles différencient des degrés, ne qualifiant pas d'homophobie les manifestations «ordinaires» de désapprobation, la dimension «hostile» étant réservée aux agressions verbales explicites ou physiques.

Le premier degré est celui du réflexe hétéronormatif, que l'on peut aussi appeler «pensée *straight*» (Wittig, 2013 [1980]) ou «présomption d'hétérosexualité» (Fassin, 2008 : 221). Il consiste à considérer comme acquis que tout le monde est hétérosexuel. Son corollaire est le coming out, car cette présomption oblige les personnes homosexuelles à renouveler l'annonce de leur homosexualité à chaque personne nouvellement rencontrée – ou à la taire

7. De nouveaux entretiens réalisés fin 2013 et début 2014 montrent un changement perceptible dans la manière de parler de l'homophobie. La vague d'hostilité explicite incarnée par les mouvements autoproclamés «Manif pour tous» semble avoir déverrouillé en partie les discours sur le ressenti de l'homophobie par les personnes homosexuelles.

volontairement. Très rares sont les personnes qui ne présupposent pas l'hétérosexualité de leurs interlocuteurs, ce qui peut donner lieu à des quiproquos embarrassants. N'étant pas intrinsèquement chargée de désapprobation, la présomption d'hétérosexualité n'en est pas moins très envahissante dans la vie des personnes homosexuelles car elle est un rappel constant de leur marginalité. Rachel montre son aspect à la fois inoffensif et désobligeant :

Des fois, des étonnements tu vois, des gens étonnés mais pas qui réagissent mal, quoi. Par exemple, quand je suis arrivée à la clinique, après qu'Anna a perdu les eaux, elle m'a appelé il devait être minuit. [...] Moi j'arrive à l'accueil du CHR [centre hospitalier régional] [...] et là on m'a répondu que : «Désolé, c'est pas l'heure des visites.» Je me suis dit : «Oui, ben, sors-toi la tête de ton solitaire, il est trois heures du matin, ouh ouh ! Je m'en doute que c'est pas l'heure des visites!» [Rires] [...] Tu viens voir quelqu'un qui est enceinte, qui est prête à accoucher et on te dit euh... D'ailleurs, tu fais pas des visites, tu viens pas «visiter» quelqu'un qui a des contractions, souvent tu viens après quoi, enfin bon. Voilà, parce que c'est encore choquant pour les gens, ils se... J'aurais été un gars, ça se serait passé direct, quoi, si tu veux, voilà.

Un deuxième degré d'homophobie est celui de l'homophobie latente. Ce sont toutes les manifestations d'homophobie autres que les agressions et que les enquêtées mettent généralement sur le compte de l'ignorance : la famille qui a du mal «à avaler» ou «à digérer» la nouvelle de l'homosexualité «*mais maintenant ça va mieux*», une famille qui interdit à sa fille majeure de revoir sa compagne, des connaissances qui changent de comportement à leur égard ou commencent à chercher des griefs autres pour s'éloigner, des voisins qui changent de trottoir pour ne pas les croiser, une nourrice qui ne retient pas le prénom de la deuxième mère, des élèves qui se traitent entre eux de «*pédés*» de manière péjorative. Les exemples ci-dessus n'ont pas été cités en réponse à la question sur l'hostilité mais ont émergé à d'autres moments

des entretiens. Par ailleurs, ces récits sont en général saturés d'expressions euphémisantes destinées à atténuer soit la gravité du propos, soit son impact sur la destinataire.

Enfin, le dernier degré est celui de l'homophobie manifeste (propos ouvertement anti-homosexuels) ou de l'agression directe. Ce sont les seuls cas où les enquêtées utilisent le mot «homophobie». Plusieurs exemples sont cités : des insultes du voisinage, un cas de harcèlement par téléphone, un beau-père homophobe, des propos ouvertement homophobes entendus par hasard. Là encore, chaque récit donne lieu à des commentaires qui en amoindrissent la gravité. Tout se passe comme si les femmes interrogées cherchaient à minimiser le climat homophobe qui les entoure en trouvant des excuses aux réactions homophobes ou en niant l'effet qu'elles ont sur elles. Cette attitude s'explique d'au moins deux manières. D'une part, les enquêtées n'ont pas besoin d'expliquer l'homophobie car elles la comprennent, ayant été socialisées dans ces mêmes représentations collectives hétéronormatives. Sans doute ont-elles intériorisé, toutes à des degrés différents, le stigmate homosexuel (Goffman, 1975 [1963]) qui consiste à penser que l'hétérosexualité est la sexualité légitime. Elles s'appliquent donc à elles-mêmes le jugement social sur la transgression de la norme hétérosexuelle. D'autre part, il est flagrant que les enquêtées souhaitent mettre en avant ce qui rend possible leur vie de couple et de famille plutôt que les obstacles qui la compliquent.

Toutes les enquêtées ont annoncé à leur famille leur homosexualité. Dans la plupart des récits de *coming out*, elles ont anticipé que cette annonce ne serait pas prise comme une «bonne nouvelle» et parlent d'un moment difficile. Presque toutes n'habitaient plus, alors, chez leurs parents. Certaines l'ont dit dès les premiers flirts homosexuels, d'autres ont attendu d'y être contraintes par l'arrivée de leur premier enfant, après des relations stables de plusieurs années parfois. Les réactions relatives de la famille sont très variées, bien que la

crainte formulée par les mères des enquêtées de ne jamais avoir de petits-enfants soit récurrente. Quelles qu'aient été les réactions initiales de la famille proche, toutes les enquêtées sont en relation plus ou moins régulière avec leurs parents proches (Mailfert, 2006 ; Gross, 2009). Souvent, surtout quand elles ont tardé à en parler, leur entourage amical était au courant avant la famille. Plusieurs disent que le fait que leurs parents connaissent leur homosexualité leur a permis de vivre plus ouvertement leur vie de couple, notamment dans la sphère publique – au travail, dans la rue.

Le lieu de travail représente une difficulté particulière : on y fréquente tous les jours les mêmes personnes sans les avoir choisies soi-même. Le fait d'entretenir de bonnes relations entre collègues nécessite des conversations où l'on fournit un minimum d'informations sur sa vie quotidienne. Ce qui semble anodin pour la plupart des gens signifie pour les personnes homosexuelles donner accès à une intimité : exposer leur homosexualité leur donne le sentiment de parler de leur vie sexuelle. En outre, elles savent que cette information peut donner lieu à des brimades de toutes sortes et constitue une menace diffuse et indéterminée. D'un autre côté, cacher les détails de sa vie intime dans un contexte de présomption d'hétérosexualité peut les placer dans des situations embarrassantes et les obliger à mentir. Pour toutes ces raisons, beaucoup d'entre elles choisissent de maintenir une distance avec leurs collègues en général et de ne se confier qu'à quelques personnes choisies. Elles ne le disent à leur hiérarchie qu'en cas de nécessité administrative.

Le rapport des enquêtées à la sphère publique est très révélateur de l'homophobie latente, qu'elles perçoivent bien, malgré leur réticence à en parler, ainsi que de l'homophobie intériorisée. Leur façon de présenter leur intégration dans le voisinage montre qu'elles ont tendance à minimiser l'impact de la désapprobation silencieuse (« *Ces gens-là ne nous disent pas bonjour, tant pis, on ne leur dit pas bonjour non plus* »)

pour mettre en avant les manifestations inattendues de bienveillance : le maire « *trop content* » d'organiser le baptême civil des enfants, le papi d'à côté qui les salue (« *Salut les filles!* »), les voisins qui viennent boire l'apéro ou rendre des services en cas de besoin, la pharmacienne à qui leur situation « *ne pose aucun problème* ». On ne peut nier que tous ces exemples sont des preuves convaincantes d'intégration dans un voisinage, mais il nous faut cependant relativiser ces signes de bon accueil. En effet, plusieurs enquêtées font état d'une période d'observation dont elles se sont senties l'objet. Elles ne sont pas perçues comme une famille comme une autre, jusqu'à en avoir démontré le contraire. Ensuite, il faut considérer ici que la situation peut être modifiée par la présence d'enfants, qui viennent donner une légitimité sociale plus grande aux couples de lesbiennes. Enfin, une fois les preuves d'acceptabilité et de normalité fournies, l'intégration dans un quartier peut être vécue comme un cocon où les gens les connaissent, mais au-delà de l'espace investi par la vie quotidienne, elles sont confrontées à nouveau aux mêmes difficultés. La majorité d'entre elles disent « *être discrètes* » quand elles sont en couple dans la rue. L'intériorisation du stigmate homosexuel les informe que se conduire comme un couple hétérosexuel pourrait être perçu comme une provocation.

Les discours et les comportements observés qui remettent en question la légitimité de la norme hétérosexuelle et manifestent une estime de soi assurée, trouvent leur limite dans la confrontation à la sphère publique. En exposant les mères lesbiennes à un regard social non apprivoisé, à la différence du regard porté par leur voisinage, la sphère publique réactive le stigmate. Le regard impersonnel posé sur leur couple en dehors de leurs relations de proximité réduit la personnalité des enquêtées au seul attribut de l'homosexualité (qu'elles savent dévalorisant) et pose une limite à la visibilité qu'elles assument.

2. ...mais la nécessaire visibilité de la vie de famille limite les possibilités de transgression du modèle hétéronormatif

2.1. Le *coming out* obligatoire et la communication extra-familiale

Les éventuelles stratégies d'invisibilité individuelle et conjugale deviennent inopérantes dans le cadre d'une vie de famille qui oblige les mères lesbiennes à se confronter à la sphère publique (crèche, école, administration, travail, vie de quartier), mais aussi, dans certains cas, à leur famille proche ou élargie. Elles doivent, en tant que mères lesbiennes, se confronter à de nouveaux *coming out* et se préparer à parler de leur situation familiale de manière valorisante aux interlocuteurs inévitables. Martine Gross affirme qu'«avoir des enfants quand on est gay ou lesbienne nécessite de repenser la manière dont on s'assume en tant qu'homosexuel(le)» (2012 : 24).

J'avais très très peur de décevoir ma famille, enfin, c'est, heu, une fois que tu l'assumes que tu le dis, tu peux plus faire de retour en arrière, donc faut assumer tout ce qu'il y a à côté quoi. Là, qu'un exemple, je suis brouillée avec mes grands-parents qui ont quand même réussi à accepter la présence de Séverine mais qui ont pas accepté la naissance des filles quoi. [...] Ils m'ont dit que ça se faisait pas, que voilà, quoi, un enfant il devait être élevé par un papa et une maman et voilà. Et que ben pour mon grand-père, ce sera jamais ses arrières-petites-filles, quoi. Donc à partir de là... Moi c'est... Moi je vais pas les cacher, quoi, les filles. Je vais pas les mettre dans le coffre hein. Donc, ben tant pis. (Marion)

L'image du «*coffre*» est ici très parlante, elle évoque, dans la culture homosexuelle, la métaphore du «placard», qui désigne, en le matérialisant sous la forme d'une boîte inconfortable, «le lieu social et psychologique dans lequel sont enfermés les gays et les lesbiennes qui dissimulent leur homosexualité» (Mangeot, 2003 : 130). Souvent associé à une homosexualité «honteuse», le placard est la traduc-

tion de l'anglais «*closet*» et est à l'origine de l'expression «*coming out*» pour la levée du secret de l'homosexualité : «*coming out of the closet*», c'est révéler son homosexualité. Ici, les grands-parents de Marion, qui avaient «*quand même*» accepté qu'elle vive avec une femme, posent une limite à leur tolérance avec le refus de l'homoparentalité. Marion affirme que le placard, qu'elle peut parfois accepter pour elle-même, n'est pas une solution envisageable pour ses filles et elle prend douloureusement la mesure de cette décision, en acceptant de se couper des personnes qui remettent en cause son choix de vie. Le fait d'avoir des enfants l'oblige à se positionner plus fermement face à des grands-parents réticents.

Les mères choisissent souvent de devancer le regard critique en allant se présenter aux interlocuteurs et interlocutrices incontournables et en développant leurs propres arguments justifiant leur mode de vie. Les enfants des enquêtes vont tous en nourrice, à la crèche (garderie) ou à l'école. Dans tous les cas, les deux mères et le père pour une famille ont été présentés aux personnels. Pour Martine Gross, faire «le choix de la visibilité, c'est faire en sorte que les adultes [...] comprennent la situation sans faire reposer cette mission sur les épaules de l'enfant» (2012 : 26). C'est aussi une manière de légitimer la présence de la mère non statutaire. Dans l'ensemble, les mères décrivent de très bonnes relations avec les personnels d'encadrement de la petite enfance. Les nourrices sont choisies en fonction de leur réaction face à la situation familiale. Les mères sont en général très contentes de l'accueil qui leur a été fait à l'inscription à l'école. Elles disent n'avoir jamais eu de «*réflexions*» d'enfants et parlent de «*plein de petits copains qui viennent à la maison*», confirmant l'une des stratégies de visibilité décrite par Virginie Descoutures (2010) : la maison ouverte, pour désamorcer les préjugés liés à l'inconnu et permettre l'intégration de la famille dans un réseau social en lien avec l'école.

2.2. Justification du mode de vie

Les deux thèmes principaux qui structurent les discours sont la banalisation de la vie quotidienne et la non-nécessité de la différence des sexes au niveau du couple parental.

Nous avons relevé de nombreuses expressions qui illustrent l'affirmation de la banalité de la vie quotidienne : « *Rien de révolutionnaire, ça nous semble des choses évidentes* », « *On n'est pas très bohèmes* », « *C'était pas non plus le turn over ici [...] on est comme tout le monde quoi [...] il y a pas plus de fêtes ici qu'ailleurs* », « *On est d'une normalité à pleurer en réalité* ». On voit que les enquêtées contestent les préjugés qui pourraient associer l'homosexualité à une vie déséquilibrée. Elles mettent en avant les valeurs qu'elles partagent avec l'ensemble de la société concernant la vie de famille : une cadre stable et structurant, un couple qui s'aime et dont la vie s'organise autour des enfants, un lieu de vie partagé, parfois une unité de la famille nucléaire. Un autre argument très courant consiste à présenter leur structure familiale atypique comme un modèle parmi d'autres. Il s'agit d'expliquer que le schéma de la famille nucléaire hétérosexuelle, toujours présent dans les représentations collectives comme le modèle le plus classique et le plus courant, n'est plus si répandu dans les faits. Elles souhaitent également transmettre que ce n'est pas non plus le seul modèle légitime et valorisant. Le modèle hétérosexuel de la famille nucléaire peut même, par inversion du stigmate, être tourné en dérision et désigné comme représentant d'un certain conservatisme. Enfin, une dernière stratégie de promotion de la banalité de leur vie domestique réside dans la désignation d'autres situations a-normales, dont la non-conformité sociale ou physique est à leurs yeux plus stigmatisante ou plus dévalorisante : un couple de parents alcooliques, une famille très catholique, un voisin handicapé.

Il apparaît à l'examen des récits de construction des projets familiaux que les choix opérés (principalement sur la question du donneur,

connu ou inconnu, et de son implication ou non dans la vie de l'enfant) sont le résultat d'une négociation conjugale confrontée aux obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du projet initial. Les arguments avancés en faveur d'une forme familiale plutôt qu'une autre peuvent donc évoluer face aux contraintes rencontrées dans la réalisation du projet.

Dans le discours des femmes concernant l'élaboration du projet familial, l'homme qui a contribué à la conception est considéré selon deux statuts différents : soit en tant que géniteur, et dans ce cas, c'est l'accès de l'enfant à ses origines biologiques qui est mis en avant ; soit en tant que modèle masculin et c'est alors un modèle d'identification masculin pour les garçons ainsi que la transmission de la différence des sexes et de la dimension genrée de la société qui sont attendues de lui (Allen et Goldberg, 2007). L'argument des origines biologiques a été cité comme étant très important par une majorité des enquêtées⁸. Les mères estiment qu'il est difficile d'imposer à un enfant une coupure totale et définitive avec une personne ayant participé à sa conception, non pas, en général, pour lui attribuer un rôle paternel, mais avant tout pour qu'il n'y ait pas de mystère attaché à son identité. Dans cinq des six familles, il n'y a pas de père dans la vie de l'enfant et les mères élaborent des discours qui encadrent l'absence de différence des sexes dans la vie quotidienne. Tout d'abord, certaines mettent l'accent sur la diversité des traits de caractères dans leur couple : pour, d'une part, laisser penser qu'elles « se complètent », ce qui vient conforter les représentations hétéronormatives du couple complémentaire ; d'autre part, pour faire entendre qu'elles peuvent transmettre aussi des modèles masculins, puisqu'elles estiment qu'il n'y a pas d'adéquation parfaite entre sexe et genre. Ensuite, elles accordent une

8. Deux des trois couples ayant eu recours au don de sperme avec donneur anonyme avaient d'abord envisagé de trouver un donneur dans leur entourage, mais ont renoncé au cours de la mise en œuvre du projet (un couple n'a pas trouvé de donneur, l'autre n'a pas abouti dans l'étape de procréation).

importance aux hommes et au genre masculin. Elles insistent sur la présence de modèles masculins présents dans la vie de l'enfant, soit de manière spécifique, incarnés par des proches, soit de manière générale, leur enfant ne pouvant pas ignorer la dimension genrée de la société dès qu'il est hors du foyer.

Les mères lesbiennes interrogées souhaitent que leurs enfants aient accès à la dimension genrée de la société et elles n'ont pas le sentiment de les en priver par la vie en famille lesboparentale. En effet, d'une part elles sont elles-mêmes un reflet de la diversité des caractères et peuvent transmettre des qualités autres que spécifiquement féminines, d'autre part elles ne vivent pas en recluses et la fréquentation d'hommes est quelque chose d'ordinaire et de spontané.

3. L'éducation explicite : double objectif de protection et d'intégration

3.1. Armer les enfants contre le regard normatif

Pour concevoir leurs enfants, tous les couples interrogés ont procédé par insémination artificielle (aucun n'a choisi de procéder par relation sexuelle). Les parents homosexuels ne cachent pas à leurs enfants la manière dont ils ont été conçus. Les mères racontent très tôt l'histoire de leur conception à leurs enfants, parfois avant même que l'enfant ait accès au langage. Les récits de conception (Tableau 1) sont décrits par plusieurs mères comme des « armes » fournies aux enfants. En effet, le fait qu'ils connaissent très bien leur histoire pourra leur éviter d'être mis en difficulté plus tard par la spécificité de leur situation familiale. Les récits forgés par les mères sont des scripts de lecture du social (Gagnon, 2008), ils aident les enfants d'une part à se construire à un niveau interne en leur permettant de comprendre la situation et de nommer les différents acteurs impliqués; d'autre part, ils les aident au niveau interpersonnel à se présenter aux autres et à se rendre lisibles socia-

lement. Les mères lesbiennes réécrivent le script habituel de la construction familiale et de la conception des enfants dans les familles hétérosexuelles, qui impose au couple parental de se présenter comme le couple géniteur (Gross, 2014). Elles reprennent les étapes considérées comme essentielles dans les représentations collectives tout en y intégrant les variantes spécifiques à l'homoparentalité, proposant ainsi, aux niveaux culturel et symbolique, une nouvelle définition de la famille dans laquelle les deux dimensions de parentalité et reproduction sont à la fois importantes et non confondues.

Sachant que les enfants seront probablement exposés à des remarques critiques, il s'agit, avec les récits de conception, de leur fournir préalablement des réponses aux questions qu'ils rencontreront, mais aussi de leur transmettre une force de caractère qui les protégera de la souffrance. À la question « *Quelles valeurs sont importantes à transmettre à un enfant selon vous ?* », les mères interrogées font souvent indirectement référence à l'autonomie en encourageant chez leurs enfants plusieurs formes de remise en cause des normes dominantes : savoir relativiser les critiques, bien se connaître et savoir se positionner face au groupe, apprendre à vivre bien tel qu'on est, savoir se donner ses propres normes.

Ces procédés sont liés à la transmission du genre dans la mesure où ils contestent la légitimité de la norme hétérosexuelle. En effet, les récits de conception véhiculent des discours sur les modèles familiaux qui remettent en cause la place de la reproduction et des rôles parentaux tels qu'ils sont définis dans les représentations collectives hétéronormatives. L'encouragement à l'autonomie a pour objectif de favoriser les spécificités individuelles, de renforcer la confiance en soi et de s'émanciper du regard social.

Tableau 1
Niveaux de compréhension des récits de conception

Trame commune des récits de conception	Pour l'enfant, construction personnelle. Niveau interne intrapsychique	Pour l'enfant, vis-à-vis des interlocuteurs-trices. Niveau externe interpersonnel	Pour la société. Niveau externe culturel et symbolique
On s'est rencontrées, on s'aimait.	À la base, il y a deux personnes qui s'aiment.	À la base, il y a deux personnes qui s'aiment.	À la base, il faut deux personnes qui s'aiment.
On a désiré un enfant.	Tu as été désiré-e.	J'ai été désiré-e.	Un enfant doit être désiré.
Deux femmes ensemble ne peuvent pas fabriquer un enfant.	Tes deux mamans t'ont désiré-e, mais une seule a pu te concevoir. Les parents ne peuvent pas toujours concevoir eux-mêmes leur enfant.	Mes deux mamans n'ont pas pu me fabriquer ensemble. Je connais les règles de la reproduction biologique.	Le couple parental et la reproduction sont deux choses différentes. Un enfant peut entendre cette explication, il doit connaître la vérité.
On est donc allées dans un autre pays, dans un hôpital.	Ce fut une aventure.	Un couple homosexuel n'a pas accès à la procréation médicalement assistée en France.	Les couples homosexuels ne sont pas reconnus légalement comme le sont les couples hétérosexuels.
Un monsieur a gentiment donné une petite graine.	Tu es le résultat d'un cadeau, ton géniteur est quelqu'un qui a voulu nous aider.	Je n'ai pas de papa, mais un homme a aidé mes mamans à me concevoir.	Le don de gamètes n'est pas honteux, c'est un moyen comme un autre de concevoir un enfant.
On a mis cette graine dans le ventre de maman.	Tu as grandi dans le ventre de maman ***.	Maman *** est ma génitrice et ma mère légale.	Alors que les deux mères ont également désiré l'enfant, une seule est reconnue légalement.

3.2. Protéger les enfants du stigmatisme : l'intégration avant tout

En termes d'éducation explicite, la démarche la plus efficace pour protéger les enfants d'un éventuel stigmatisme est de leur permettre de s'intégrer en les rendant conformes aux attentes sociales. C'est pourquoi les enquêtées sont attentives à transmettre aux enfants les normes sociales du genre. Elles accèdent aux demandes de leurs enfants pour l'obtention de vêtements ou de jouets très marqués en termes de genre, voire stéréotypés, et laissent l'entourage interférer dans la socialisation de genre, afin que les enfants aient accès à la norme véhiculée par la société.

Pour une bonne intégration sociale, les enjeux liés à l'adéquation sexe/genre sont très forts : il est nécessaire de se rendre lisible en tant que fille ou garçon. La perspective d'une personne sans genre identifiable est si impensable socialement que les enfants sont, dès la naissance, pourvus d'attributs qui épargneront aux parents une confusion possible sur le sexe de leur enfant. Cette contrainte sociale est si forte que les mères interrogées n'envisagent pas un instant d'y soustraire leurs enfants. Alors qu'elles

ont majoritairement adopté une apparence et un fonctionnement de couple qui les éloignent des stéréotypes hétérosexuels, pour leurs enfants, elles sont attentives à ne pas décourager le développement de goûts qui correspondent aux attentes sociales, même s'ils choquent leurs convictions. La tendance générale est d'habiller les petites filles en petites filles⁹ : plusieurs mères sont attentives à leur acheter « aussi » des robes, alors qu'elles se dirigeraient plus facilement vers des vêtements pratiques. Elles tiennent à ce que leurs filles portent au moins de temps en temps des vêtements spécifiquement féminins, afin de ne pas prêter le flanc aux raccourcis homophobes qui verraient un lien direct entre l'homosexualité des mères et l'apparence de leurs enfants. Il est plus neutre socialement de mettre des robes aux petites filles, que d'éviter de le faire. Une trop grande indifférenciation des vêtements pourrait être interprétée comme une prise de position, une orientation préalable des enfants plus forte que ne l'est, en réalité, mais sans être perçue comme telle, la contrainte sociale à la différenciation.

9. Le biais important de notre échantillon est que parmi les enfants des mères interrogées, il n'y a qu'un seul garçon.

Comment choisissez-vous ses vêtements ?

Coups de cœur. Alors on essaie d'avoir... de lui prendre des robes. [Rires] On n'en trouve pas souvent. [...].

Et pourquoi vous avez du mal à trouver des robes ? Il n'y a pas beaucoup de robes pour les petites filles ?

Non, si, parce que ben, on trouve pas des modèles qui nous plaisent ou on... Je sais pas, ou sur les vide-greniers on en trouve moins que... voilà. Mais sinon, l'été elle est plus souvent en robe que l'hiver, mais pour bien montrer que c'est pas parce qu'elle est avec des mamans lesbiennes qu'elle a pas des robes ! [Rires] (Clara)

Plusieurs mères se disent gênées du manque de choix dans les vêtements pour filles, notamment à cause de l'omniprésence du rose, qui est lu comme très représentatif des stéréotypes de genre. Cependant, toujours dans un souci de ne pas stigmatiser en évitant trop radicalement la norme, elles veillent à ne pas le bannir.

Dans la seule famille de l'échantillon qui a un enfant garçon, le récit des enquêtées démontre un souci de socialisation différenciée des enfants par l'enseignement des codes adaptés.

Charlotte elle veut se mettre en robe... Son frère aurait bien aimé des fois mettre des robes aussi. [Rires] Des fois, quand il était plus petit, il mettait les déguisements de sa sœur, là il le fait plus. Mais il y a la pression sociale aussi hein. [...] Mais je crois qu'il y a des questions de goût et il y a des questions pratiques, c'est-à-dire que, ben c'est vrai, par exemple, que si tu vas choisir des habits avec Alexandre en ville, tu vas pas l'emmener au rayon « Filles », tu l'emmènes au rayon « Garçons », donc voilà. (Émilie)

Les enfants et l'entourage familial et amical jouent un rôle très important dans l'intrusion des stéréotypes de genre au sein du foyer. Même quand les demandes des enfants vont contre les principes des mères, il semble qu'il leur soit difficile de s'opposer à leur désir de conformité.

Oui, au dernier Noël elle a voulu un set de ménage avec un seau, une serpillière et un balai et j'ai résisté. Et puis vraiment, c'était le truc qu'elle voulait absolument ! [Rires] C'est le truc où tu

fais : « Non non non, c'est pas possible. – Mais si, c'est ça que je veux ! – Tu es sûre ? – Oui. – Bon. » Ben, voilà. Donc là, on a craqué, on lui a... [Rires] Alors là, vraiment ça m'a fendu le cœur de lui offrir ce truc-là. Mais voilà, ça lui plaisait, donc elle joue avec hein, donc voilà. (Laurence)

Ainsi, les mères accèdent aux demandes de leurs enfants pour l'obtention de vêtements ou de jouets très marqués en termes de genre, voire stéréotypés. Cette plus ou moins grande indulgence s'explique de plusieurs manières. Tout d'abord, elles comprennent le besoin de conformité de leurs enfants et trouveraient injuste de les priver de cette possibilité. Elles les laissent donc expérimenter la socialisation de genre telle qu'elle est encouragée dans la société, sans interférer. Ensuite, elles peuvent relativiser ce besoin, en sachant que leur propre organisation domestique est un contrepoids significatif aux exemples véhiculés par la société. Par ailleurs, il est possible que les mères éprouvent, malgré tout, une certaine crainte que la spécificité de leur configuration familiale n'ait des conséquences sur le développement de leur enfant (Nadaud, 2002) et qu'elles voient, dans les demandes de jouets similaires à celles des autres enfants, des manifestations d'une conformité rassurante. Enfin, elles-mêmes, nous l'avons vu, cherchent à donner tous les signes de « normalité » dans le but que leur famille soit intégrée. C'est sans doute pourquoi elles acceptent facilement que l'entourage impose, par des cadeaux aux enfants, des vêtements ou des jouets vers lesquels elles-mêmes ne se seraient pas tournées.

Je lui ai jamais acheté de poupée, mais peut-être parce qu'elle en a plein plein déjà, qu'on a récupérées ou qu'on lui a offertes. D'ailleurs, des collègues, exprès, quand elle est née, lui ont acheté une Barbie parce que ils connaissent un peu ma position, enfin que je suis... Alors que je suis sûre que petite je jouais avec des Barbies, mais voilà, après c'est le côté cliché de ce que peut représenter la poupée Barbie, justement les collègues, pour s'amuser, lui en ont offert une. Et voilà, et puis ça me gêne pas qu'elle joue avec une Barbie. (Anna)

Ma mère, elle achète des vêtements de minette en fait, ça elle adore, et nous on achète... On achète du rose aussi hein! On achète plus du pratique on va dire. (Pascale)

3.3. L'orientation sexuelle

Comme le conclut l'analyse de González et López (2006), « *le respect des autres* » et « *la tolérance* » sont les valeurs les plus citées par les mères interrogées comme des valeurs éducatives très importantes à transmettre. Parallèlement à cela, elles affirment également laisser toute liberté à leurs enfants concernant leur (future) orientation sexuelle.

Les enquêtées n'ont pas toutes la même manière de considérer la question de la liberté sexuelle. Certaines se placent d'emblée en opposition aux interdits normatifs sexuels (« *On serait bien mal placées pour lui interdire d'être homosexuel-le ou quoi que ce soit d'autre* »), alors que d'autres voient à l'inverse les préjugés à leur encontre sur une éventuelle inversion de la norme (« *On ne va pas lui apprendre que c'est mieux d'être homosexuel-le* »). Dans les deux cas, les mères ne pensent pas réellement qu'une incitation puisse être à l'origine d'une préférence sexuelle : l'orientation sexuelle est moins perçue comme le résultat d'une construction que comme inclination naturelle. Elles se préparent donc à expliquer que la sexualité est l'affaire de chacun et qu'il n'y a pas une forme de sexualité « *meilleure* » qu'une autre, de manière à encourager leurs enfants à suivre leur inclination et à la vivre sans culpabilité.

Conclusion

L'hypothèse proposée n'est confirmée qu'en partie. Les enquêtées démontrent une réelle remise en question des normes du genre, tant dans les discours recueillis sur leurs représentations du genre, que par leur organisation égalitaire du travail domestique et parental. Les modèles féminins proposés dans leur vie quotidienne sont

sans aucun doute éloignés des stéréotypes habituellement véhiculés sur les hétérosexuelles. De plus, la nécessaire visibilité de la vie de famille les pousse à développer des discours présentant leur mode de vie sous un jour positif et dans lesquels elles affirment de manière argumentée la non-nécessité de la différence des sexes au niveau du couple parental. Ces arguments se retrouvent dans les récits de conception qu'elles construisent pour leurs enfants, afin que ceux-ci se structurent à partir d'une vision valorisante de leur famille. Les récits de conception proposent, en outre, une définition de la famille dans laquelle procréation et conjugalité sont dissociées. En revanche, leur sentiment de légitimité, pourtant parfois chèrement acquis au prix de ruptures familiales, semble rester fragile : cette vulnérabilité s'illustre notamment dans la tendance des enquêtées à euphémiser l'homophobie latente qu'elles subissent dans la sphère publique non apprivoisée, qu'elles minimisent parce qu'elles la comprennent.

Cette contradiction montre que le stigmatisme lié à la transgression de la norme hétérosexuelle peut toujours les atteindre et elles souhaitent en conséquence limiter son impact sur les enfants. Aussi, bien que prédisposées à transmettre des modèles d'identification éloignés des stéréotypes de genre, les mères lesbiennes interrogées sont attentives à promouvoir auprès de leurs enfants les signes d'une socialisation de genre normative, afin de les protéger de la désapprobation sociale à laquelle elles ont le sentiment de les exposer par leur modèle familial atypique. Elles leur apprennent à maîtriser les arguments qui leur permettront de se présenter de manière lisible et acceptable socialement.

Plusieurs éléments d'explication peuvent être proposés : la volonté d'intégration sociale, le rôle de mère qui surpasse le positionnement individuel et la difficulté à reconnaître comme telle l'homophobie latente. En effet, en premier lieu, la volonté d'intégration sociale semble être motrice dans de nombreux choix faits par les femmes interrogées, tant pour leur vie person-

nelle que pour celle de leurs enfants. Les positions affirmées en tant que lesbiennes ne sont pas toujours suivies dans leur rôle d'éducatrices car elles font de l'intégration des enfants dans la société une priorité absolue. Enfin, l'homophobie latente, par son caractère structurel, non explicitement hostile, mais dont les effets sont abondamment illustrés dans les discours, les empêche d'accéder à un sentiment de complète légitimité et ce manque d'assurance ne les autorise pas à aller explicitement contre la norme. En transgressant la norme de l'hétérosexualité, elles mettent la famille en situation de vulnérabilité et cherchent donc à donner tous les signes extérieurs de normalité par ailleurs, pour minimiser l'impact de la transgression. Quand la sanction potentiellement encourue est la disqualification sociale de sa famille et de ses enfants (désapprobation, rejet, moqueries, mais aussi discriminations légales), on ne peut pas parler d'un réel « choix » d'adhésion à la norme.

L'existence même d'une norme en matière d'identité de genre et d'orientation sexuelle

s'oppose à l'égalité des droits dans le domaine familial. Pour qu'elle constitue un véritable changement de norme, l'institutionnalisation des familles homoparentales nécessite l'accès aux mêmes droits que les familles hétéroparentales, mais aussi l'extension de ces droits aux formes de pluriparentalité et non uniquement aux familles conjugales. L'égalité des droits ne signifie pas l'homogénéisation des comportements (ou la disparition des spécificités) tout comme la « normalisation » des personnes homosexuelles – ou droit à l'indifférence (Descoutures, 2005) – ne passe pas nécessairement par leur soumission à la norme hétérosexuelle. Elle passe par la disparition de la norme hétérosexuelle du Droit, c'est-à-dire des critères de l'orientation sexuelle ou du sexe comme facteurs discriminants dans l'institution légale qui encadre la famille. Dans ces conditions seulement, les individus auront toute liberté de faire leurs choix en matière familiale, redonnant ainsi au mot « choix » son sens véritable.

Bibliographie

- Allen, K. R. et A. E. Goldberg. 2009 (2007). « Les perceptions de la participation masculine pour les mères lesbiennes lors du passage à la parentalité », trad. Architecte, *Politiques sociales et familiales*, no 96, « Nouvelles conjugalités et nouveaux modèles familiaux ? », p. 55-70.
- Beauvoir, S. de. 1976 (1949). *Le deuxième sexe, II. L'expérience vécue*, Paris, Gallimard.
- Blanchet, A. et A. Gotman. 2007 (1992). *L'entretien*, Paris, Armand Colin.
- Bourdieu, P. 1998. *La domination masculine*, Paris, Seuil.
- Butler, J. 2006 (1990). *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, trad. C. Kraus, Paris, La Découverte.
- Chetcuti, N. 2010. *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Paris, Payot.
- Chetcuti, N. et C. Michard (dir). 2003. *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, Paris, L'Harmattan.
- Clair, I. 2012. *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin.
- Clair, I. 2013. « Pourquoi penser la sexualité pour penser le genre en sociologie ? », *Cahiers du genre*, no 54, p. 93-93.
- Crenshaw, K. W. 2005. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, no 39, p. 51-82.
- Delphy, C. 1998. *L'ennemi principal. I, Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse.
- Delphy, C. 2001. *L'ennemi principal. II, Penser le genre*, Paris, Syllepse.
- Descoutures, V. 2005. « Le travail d'institution de la famille homoparentale : entre droit à la différence et droit à l'indifférence », dans M. Gross (dir.), *Homoparentalités, état des lieux. Parentés et différence des sexes*, Ramonville Saint-Agne, Erès, p. 345-355.
- Descoutures, V. 2006. « Les "mères non statutaires" dans les couples lesbiens qui élèvent des enfants », *Dialogue*, no 173, p. 71-80.
- Descoutures, V. 2010. *Les mères lesbiennes*, Paris, PUF.
- Fassin, É. 2008. *L'inversion de la question homosexuelle*, Paris, Amsterdam.
- Gagnon, J. 2008. *Les scripts de la sexualité. Essais sur les origines culturelles du désir*, Paris, Payot.

- Gérard, R. 2003. «Lesbophobie», dans *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, PUF, p. 262-263.
- Goffman, E. 1975 (1963). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, trad. Alain Kihm, Paris, Minuit.
- González, M.-M. et F. López. 2006. « Qu'a-t-on appris des familles homoparentales en Espagne? », dans A. Cadoret *et al.* (dir.), *Homoparentalités. Approches scientifiques et politiques*, Paris, PUF, p. 223-244.
- Gross, M. 2009. « Les grands-parents dans les familles homoparentales : entre lien biologique et lien social », *Politiques sociales et familiales*, no. 97, p. 41-50.
- Gross, M. 2012. « Homophobie à l'école », *Dialogue*, no 194, p. 21-34.
- Gross, M. 2014. «Les tiers de procréation dans les familles homoparentales», *Recherches familiales*, no 11, p. 19-30.
- Héritier, F. 1996. *Masculin-féminin, I. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.
- Mailfert, M. 2006. «La famille homoparentale et son rapport à l'extérieur. Une gestion différentielle face à deux types de confrontations sociales : la famille élargie et l'institution scolaire», dans A. Cadoret *et al.* (dir.), *Homoparentalités. Approches scientifiques et politiques*, Paris, PUF, p. 273-283.
- Mangeot, P. 2003. «Discrétion/placard», dans *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, PUF.
- Mathieu, N.-C. 2005. «Anthropologie et homosexualités» », dans M. Gross (dir.), *Homoparentalités, état des lieux. Parentés et différence des sexes*, Ramonville-Saint-Agne, Érès, p. 23-29.
- Nadaud, S. 2002. *Homoparentalité : une nouvelle chance pour la famille?*, Paris, Fayard.
- Patterson, C. J., E. L. Sutfin et M. Fulcher. 2004. «Division of Labor Among Lesbian and Heterosexual Parenting Couples: Correlates of Specialized Versus Shared Patterns», *Journal of Adult Development*, no 11, p. 179-189.
- Prearo, M. 2014. *Le moment politique de l'homosexualité. Mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, PUL.
- Revillard, A. 2002. « L'identité lesbienne entre nature et construction », *Revue du MAUSS*, no 19, p. 168-182.
- Sebillé, P. et C. Brugeilles. 2009. «La participation des pères aux soins et à l'éducation des enfants», *Politiques sociales et familiales*, no 95, p. 19-32.
- Vecheo, O., M. Gross et V.-P. Poteat. 2011. «Partage des tâches parentales au sein des couples de mères lesbiennes françaises ayant eu recours à une insémination artificielle avec donneur anonyme », *Psychologie française*, no 56, p. 1-18.
- Wells, J. 1997. *Lesbians Raising Sons: An Anthology*, Los Angeles, Alyson Books.
- Wittig, M. 2013 (1980). *La pensée straight*, Paris, Amsterdam.